

En considération de cet important service, les Conseillers décidèrent, le 30 septembre 1512, que « *Jehan de Paris se- roit exempté de l'impôt de quatre deniers derrenièrement mis pour la closture de la dicte ville.* »

## IV.

Jehan de Paris quitta Lyon pour accompagner, une troisième fois, le roi Louis XII en Italie.

Les archives communales sont muettes sur ce nouveau voyage du roi. Ce prince avait, sans doute, défendu toute manifestation dans cette occasion ; l'entrée à Lyon paraît avoir eu lieu sans aucun éclat.

Quelques jours après le départ du roi, on apprenait, par une communication faite aux magistrats de la ville, sous la date du 17 avril 1512, par l'archevêque François de Rohan, en ce moment à Milan, que l'armée française venait de gagner la bataille de Ravenne contre les Espagnols, le jour de Pâques (11 avril).

Le roi avait perdu son neveu Gaston de Foix, duc de Nemours, tué dans l'action. Le maréchal de Lautrec était *navré* de dix-huit blessures mortelles. D'Allègre et son fils avaient été tués et enterrés à Ferrare. Enfin, Messires de la Crotte (1),

(1) D'après Brantôme, le capitaine *de la Crotte*, autrement nommé *François Daillon*, frère de *du Lude* (*Jacques d'Aillon*), *sénéchal d'Anjou*, était lieutenant de la Compagnie des cent hommes d'armes du marquis de Montferrat. Louis XII l'avait fait gouverneur de Lignago, en Vénétie.

Quoique blessé à la première charge qu'il fit à la bataille de Ravenne, il y combattit avec une bravoure sans égale.

Comme on l'invitait à se retirer du lieu du combat. « Rien, rien ! répondit-il, je veux faire icy mon cimetière, et mon cheval me servira de tombe ; il faut que luy et moy mourions ensemble. »

« Parquoy le maistre et le cheval, en combattant jusqu'à la dernière goutte de sang, tombèrent *en terre et luy dessous.* »

On appelait communément Bayard, de la Crotte, et de Fonterrailles (Fonterrailles), chevaliers *sans peur et sans reproches.*